

Avertissements Agricoles®

Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

DLP 18-09-97004940

Bourgogne et Franche-Comté

Bulletin n° 22/97 - 17 septembre 1997

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. de Thise - BP 989
25022 - BESANCON Cedex
Tél : 03 81.80.10.71 - Fax : 03 81.88.27.77

Grandes Cultures

Imprimerie du SRPV Bourgogne - Le Directeur-Gérant : J.C. RICHARD - CPPAP n° 1700 AD - © SRPV 1986 - ISSN : 0758-2374

CEREALES

désherbage

La campagne 96-97 se caractérise par des difficultés de désherbage :
- application de post-précoce uniquement possible pour les semis de début octobre.
- sécheresse printanière entraînant des mauvaises efficacités en anti-dicotylédones et en anti-graminées à action racinaire (phénomène accentué par les réductions de doses).
- récolte tardives permettant le développement des vivaces (liserons).

Par ailleurs le "paysage" du désherbage continue à évoluer même si peu de nouveautés arrivent sur le marché. Le poids des anti-graminées foliaires augmente notamment en raison de la non-tolérance au chlortoluron de nombreuses nouvelles variétés de blé, du handicap des urées substituées vis-à-vis de la protection des milieux et bien entendu de l'intérêt technique des foliaires.

En Franche-Comté une étude menée depuis l'automne 1995 sur les eaux superficielles (rivières principales et affluents) a permis de détecter 24 molécules phytosanitaires dont 19 désherbants. La plupart de ces herbicides appartiennent à trois familles qui sont les triazines, les urées substituées et les chloroacétamides.

Compte-tenu de l'importance des herbicides dans la contamination des eaux, le raisonnement du désherbage devient une nécessité surtout que l'approche raisonnée se justifie en elle-même sur les plans technique et économique.

Dans nos régions les interventions d'automne offrent de nombreux avantages:

La prélevée reste une technique d'assurance. Elle est relativement indépendante de la climatologie (sauf en cas de semis en sols mal ressuyés) d'où sa forte utilisation en sols limoneux à tendance hydromorphe.

La post-levée précoce permet de bien cibler les interventions tout en adaptant les doses. Malgré tout cette technique reste tributaire du climat automnal : la forte pluviométrie de novembre 1996 puis la rigueur de l'hiver ont interdit toute intervention précoce sur les semis postérieurs au 15 octobre.

➔ Les produits nouveaux sont peu nombreux il convient surtout de retenir le Carat (RPA) qui associe 250 g de flurtamone à 100 g de diflufénicanil (DFF) à la dose de 1 l/ha. Particulièrement efficace sur adventices jeunes il possède également une action intéressante en prélevée des adventices. Homologué sur blé tendre d'hiver et sur orge d'hiver, cet herbicide offre à l'automne un spectre très voisin du First.

➔ En parcelles de blé proches d'un captage en eau potable ou quand il existe un risque de ruissellement vers un cours d'eau, préférer l'emploi d'anti-graminées foliaires.



CEREALES
Désherbage.

COLZA
Faible activité des insectes.

Nouveautés herbicides céréales

Produits	CARAT	CEDRA	VIP	MAGESTAN
Composition	100 g/l diflufénicanil 250 g/l flurtamone	500 g/l prosulfocarbe 235 g/l ioxynil	80 g/l clodinafop propargyl 20 g/l cloquintocet mexyl	20 g/l clodinafop propargyl 5 g/l cloquintocet mexyl 216 g/l MCPP-P 144 g/l ioxynil
Société	Rhône Poulenc	Sipcam	Evolya	Parthéna
Type	anti-dicots de post-levée	anti-dicots de post-levée	anti-graminées de post-levée	anti-graminées et anti-dicots de post-levée
Cultures	Blé tendre d'hiver Orge d'hiver	Blé tendre d'hiver Orge d'hiver Seigle, Triticale Blé dur d'hiver	Blé tendre d'hiver Seigle, Triticale Blé dur d'hiver	Blé tendre d'hiver Seigle, Triticale Blé dur d'hiver
Dose homologuée	1 l/ha	1,5 l/ha	0,6 l/ha	2,5 l/ha
Classement toxicologique	sans classement	Xn nocif	Xi irritant	Xn nocif

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. Nord - BP 177
21205 - BEAUNE Cedex
Tél : 03 80.26.35.45 - Fax : 03 80.22.63.85

TARIF COURRIER 320 F - FAX 370 F. - Page 1



COLZA

Stade : Levée en cours-cotylédons à B4 (4 feuilles)

Limaces

A surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Insectes

Aucune capture d'altise n'est signalée sur l'ensemble du réseau de piégeage. En cultures, les morsures d'**altises** et dégâts de **tenthrèdes** sont très rares. A la tour d'Auxerre, le vol de ***Myzus*** et ***B. brassicae*** n'a toujours pas débuté. En parcelles les populations de pucerons n'ont pas progressé : elles concernent seulement les parcelles les plus précoces et restent inférieures aux seuils de nuisibilité admis.

Préconisation : Aucun traitement insecticide n'est actuellement justifié.

Maladies

Des traces de **mildiou** sur cotylédons : taches claires, présence d'un duvet blanc sur la face inférieure. **Pas de lutte spécifique**.

MAIS

Stade : Laiteux pâteux à début de récolte en grain.

Pyrale

Les sondages que nous réalisons actuellement montrent une assez faible infestation. Seule la basse vallée du Doubs (Chaussin, Annoire (39)) offrent des attaques supérieures à 1 larve/pied dans des parcelles témoin.

Si vous avez ou connaissez une parcelle très attaquée, nous vous serions reconnaissants de nous contacter.

Fusariose

La majorité des pieds cassés le sont à cause de la fusariose, maladie qui fragilise les tiges. Les attaques observées concernent les parcelles ayant fortement souffert du stress hydrique après le 15 août. La fusariose se comporte alors comme un parasite de faiblesse. Les zones les plus concernées sont les secteurs de graviers en sols alluviaux.

Acariens

Suite également aux fortes chaleurs de la fin août des foyers d'acariens (***Tetranychus urticae***) sont observés. Dans certaines parcelles cela a d'ailleurs pu accélérer le dessèchement du feuillage. Des symptômes sont encore visibles notamment sur feuilles hautes : aspect blanchâtre de la feuille à la face supérieure et feutrage (toile) à la face inférieure.

Charbon des inflorescence

Comme l'an passé, l'expression de la maladie reste modérée. A ce jour, seules les parcelles et les secteurs antérieurement connus expriment des symptômes. En cas de doute entre les symptômes de charbon commun (*Ustilago maydis*) et le charbon des inflorescences, contacter nous.

Le point sur ...

Réglementation / Environnement

***Traitements de semences Céréales : C'est la dernière campagne du lindane**, il sera interdit totalement d'emploi dès le 1er juillet 1998. Ne conservez pas de stock de semences de céréales, vous ne pourrez pas les utiliser la campagne prochaine. Alors, dès à présent, raisonnez autrement, pensez environnement !*

Pour les céréales, les traitements à base de lindane visent le plus souvent les taupins ou la mouche grise. Le lindane est employé souvent par sécurité. Or, dans le cadre des mesures Agrienvironnementales, une méthode de détection a été testée avec succès pour estimer le degré d'infestation en taupins dans des parcelles supposées à risque. Il s'agit de la méthode "pots pièges" mise au point par l'INRA et l'ACTA : un appât constitué de grains de blé et de maïs germés attire les taupins qui se retrouvent piégés dans un pot enterré. Les résultats de cette étude sont concluants et permettent de lever le doute en cas de suspicion d'une infestation taupins. Quelques parcelles à risque ont été détectées mais en général, il s'avère que le risque taupin est le plus souvent surestimé. Cette méthode permet donc d'éviter beaucoup d'applications inutiles. Le SRPV se tient à votre disposition pour vous fournir cette méthode.

Pour les parcelles où le risque taupins ou mouche grise est confirmé, d'autres moyens de lutte que le lindane existent : l'imidacloprid (matière active du Gaucho), le fipronil (matière active du Régent déjà autorisée sur maïs) pour lutter contre les taupins et la téfluthrine (matière active de l'Austral) pour lutter contre la mouche grise.

En traitements se semences céréales, vis-à-vis des ravageurs du sol, vous pouvez utiliser :

Austral, Austral plus : homologués sur mouche grise, taupin, zabre.

Gaucho Blé, Gaucho Orge : homologués sur taupin.

* * *